

# PRIX DE THÈSE DE LA SOCIÉTÉ DES AFRICANISTES 2024



SOCIÉTÉ DES AFRICANISTES

La Société des Africanistes décerne, tous les deux ans depuis 2014, un prix de thèse destiné à promouvoir les travaux sur l'Afrique de jeunes chercheurs. Il a pour objectif exclusif la publication de leur thèse sous forme d'ouvrage. La thèse lauréate sera publiée chez Karthala en coédition avec la Société des Africanistes.

Le prix sera attribué par un jury constitué de membres de la Société des Africanistes et de personnalités scientifiques extérieures, françaises ou étrangères.

Le prix ne pourra pas être cumulé avec une autre distinction de type « prix de thèse ». Les candidat·e·s sélectionné·e·s s'engagent donc à signaler toute récompense obtenue avant la tenue du dernier jury, dont la date sera publiée sur le site internet de la Société des Africanistes. De même, une thèse déjà en passe d'être publiée par d'autres moyens ne pourra pas concourir.

Date limite du dépôt des candidatures : 1<sup>er</sup> mars 2024 à 18h (heure de Paris)

## APPEL À CANDIDATURES

### Critères d'éligibilité

Peuvent candidater les auteur·e·s de thèse rédigée en français, et soutenue :

- Au cours des deux années civiles précédant l'attribution : entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 31 décembre 2023.
- Dans les disciplines suivantes : Anthropologie/Ethnologie, Archéologie, Arts, Géographie, Histoire, Langues et littératures, Sociologie.
- Pour lesquelles un rapport de soutenance est disponible.

### Modalités de candidatures

- Le calendrier du concours est publié sur le site internet de la Société des Africanistes et il sera relayé par les moyens adéquats.
- Le dossier doit être exclusivement déposé à l'adresse suivante : [these.societedesafricanistes@gmail.com](mailto:these.societedesafricanistes@gmail.com)

### Critères de sélection des thèses

- La qualité de l'apport aux études sur l'Afrique et ses diasporas.
- L'originalité du sujet, le caractère innovant de l'approche et son intérêt pour l'ensemble du champ.
- La qualité d'écriture en vue de la publication.

### Jury et modalités d'évaluation

L'évaluation des thèses et l'attribution du prix se dérouleront en deux temps. Elles seront effectuées par deux jurys successifs constitués de membres de la Société des africanistes et de personnalités scientifiques extérieures, françaises ou étrangères, sollicitées pour leurs compétences sur le sujet ou leur discipline.

Au cours de ce processus, chaque thèse sera soumise à un minimum de deux évaluateur·trices :

- **Jury de pré-sélection** (deux rapporteur·trices par thèse) : établissement d'une liste réduite de thèses proposées au jury final.
- **Jury final** constitué de membres du premier jury et de membres extérieurs (deux rapporteur·trices par thèse).

Un effort de parité H/F sera fait.

Les membres du jury de soutenance sont exclus de l'évaluation, mais les chercheur·e·s ou enseignant·e·s-chercheur·e·s membres du laboratoire de rattachement des candidat·e·s peuvent faire partie des jurys.

### Obligations contractuelles du/de la lauréat·e

- Participer à la séance de remise de son prix sous l'égide de la Société des Africanistes.
- Faire une conférence à la Société des Africanistes (Musée du Quai Branly – Jacques Chirac) à l'automne 2024.

### Dossier de candidature à envoyer avant le 1<sup>er</sup> mars 2024 à 18h (heure de Paris)

Le dossier se compose des documents suivants, qui doivent tous être au format PDF :

- Formulaire de candidature intitulé : **NOM\_Formulaire\_2024**
- Résumé de la thèse (5000 signes maximum), intitulé : **NOM\_Resume\_2024**
- Rapport de soutenance, intitulé : **NOM\_Rapport\_2024**
- Thèse, intitulée : **NOM\_These\_2024**

Il sera à envoyer à l'adresse suivante : [these.societedesafricanistes@gmail.com](mailto:these.societedesafricanistes@gmail.com)

Les demandes non conformes à ces critères formels seront écartées avant leur soumission au jury.

L'ensemble des informations est aussi disponible sur le site internet de la SdA : <http://africanistes.org>